

## Fiche technique

# C'SIMPLE WC GEL

Code : NOVWC

### **Gel 3 en 1 : Nettoyant Détartrant Désodorisant**

#### **Caractéristiques physico- chimiques :**

Aspect : liquide visqueux  
Couleur : bleu foncé  
Odeur : note florale  
pH à l'état pur : 2,25 ± 0,2  
Densité à 20°C : 1,055 ± 0,005  
Solubilité : totale dans l'eau

#### **Conditionnements :**

Carton 12 x 1L

#### **Stockage :**

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

#### **Produit destiné à un usage uniquement professionnel**

- Formule déposée au centre antipoison de NANCY.  
Tél : 03.83.32.36.36
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Date de création : 26/02/2016

**PROVEN ORAPI.**  
679 AVENUE DU DR.  
LEFEBVRE - B.P.193.  
06272 VILLENEUVE LOUBET  
CEDEX.FRANCE.  
Téléphone : 0492133020.  
Fax : 0492133639.  
contact@proven.fr

### **NATURE CHIMIQUE**

- Acide organique.
- Tensio actif anionique
- Agent viscosant
- Composition parfumante

### **USAGES ET PROPRIETES**

C'SIMPLE GEL WC est un gel actif destiné au nettoyage, détartrage et désodorisation des :

- Cuvettes,
- Urinoirs,
- Pourtours des robinetteries.

C'SIMPLE GEL WC laisse une agréable odeur de fraîcheur et ravive la brillance.

C'SIMPLE GEL WC est sans danger pour les fosses septiques dans les conditions normales d'utilisation.

### **MODE D'EMPLOI**

Soulever le levier, incliner le flacon et appuyer pour projeter C'SIMPLE GEL WC sous le rebord et sur les parois de la cuvette.

Laisser agir pendant 15 minutes.

Brosser puis tirer la chasse d'eau.

Réitérer l'opération si l'entartrage est important.

### **PRECAUTIONS D'EMPLOI**

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Port des gants de ménage recommandé.
- Fermer l'emballage après utilisation.
- En cas de contact cutané et/ou oculaire, rincer immédiatement à l'eau.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

### **ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE** – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP)

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel : **EUH 210**

### **TRANSPORT ADR** – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- Non Soumis
- Soumis

### **CODE DOUANIER**

3824.90.45